

Correspondance AWS-Achat

AREA PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

M. LE REPRESENTANT LEGAL

pour Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

29 Bd Charles Nedelec

13331 Marseille - Cedex 03

Mèl : damj@arearegionsud.com

Référence : 9OFATA21097

Objet : Rénovation du bâtiment 3 Gymnase et mise en sureté du CREPS BOULOURIS à Saint Raphaël (83)

Expiration : 06/01/2022 à 17h00

Etat de la correspondance au 25/12/21 à 04h21

22/12/21 à 15h59 : **Message aux entreprises** :

Réponse

Bonjour,

Le retrait amiante intervient avant le lot gros-oeuvre. Vous devez sécuriser les accès de votre zone de désamiantage et notamment pour les utilisateurs.

Cordialement

AREA REGION SUD

DAMJ

Liste des questions

Question n°11

Lot 5 Désamiantage : Dans le CCTP partie 4.2 et 4.2.1 Clôture de chantier, il nous est demandé de mettre une clôture de chantier avec portail d'accès or cette prestation est également demandée au lot gros oeuvre et démolition. Avons nous besoin de le prévoir et de le chiffrer ou pouvons nous utiliser les installations du lot GO et démolition ?

17/12/21 à 13h35 : **Modification du DCE** : 9OFATA21097 : Rénovation du bâtiment 3 Gymnase et mise en sureté du CREPS BOULOURIS à Saint Raphaël (83)

Modification du DCE : Veuillez prendre en compte les modifications apportées au DCE et listées ci-dessous

Message personnalisé de l'acheteur

Il est apparu nécessaire de compléter le Dossier de Consultation des documents suivants :

- cadre de présentation du programme d'exécution pour chacun des lots

Si vous avez déjà téléchargé le Dossier complet (DCE), vous pouvez télécharger ces documents dans le sous dossier Pièces complémentaires "additifs".

Ces informations sont à prendre obligatoirement en compte dans le cadre d'une remise d'offre conformément aux modalités indiquées au Règlement de Consultation.

Toutes les autres clauses du Dossier de Consultation restent inchangées.

Cordialement

AREA REGION SUD

AWS-Achat

AWS - 97 rue du général Mangin - 38100 Grenoble

17/12/21 à 13h29 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Réponse question 6

Le plafond du hall n'est pas remplacé (cf plan et lot 1), les luminaires sont définis dans le paragraphe 4.7 CCTP Electricité.

Réponse question 7

Les convecteurs sont décrits et localisé dans le paragraphe 4.9 du CCTP Electricité.

Réponse question 8 :

Ci-joint le cadre de présentation du programme d'exécution pour chaque lot et seont également joint au DCE

questions 9 et 10 : voir réponses aux questions 6 et 7

Cordialement,

Service DAMJ AREA REGION SUD

Liste des questions

Question n°6

Bonjour,

Concernant le lot Electricité, y aura t'il un faux plafond "type dalle 60X60 " dans le hall d'entrée du gymnase ou bien celui reste brut ?

Question n°7

Bonjour,

Concernant le lot 4 Electricité, deux convecteurs sont demandés, dans quelle pièce doivent-ils être installés ?

S'il s'agit des douches, des sèche-serviettes seraient envisageables ?

Question n°8

Bonjour

il manque le document de cadre de
présentation du programme d'exécution

merci

Question n°9

Bonjour,

Concernant le lot électricité.

Est-il prévu de réaliser un faux plafond dans le hall d'entrée du gymnase ?

Ou bien le faux plafond reste-t-il brut tel quel ?

Merci

Question n°10

Bonjour,

Concernant le lot l'électricité, il est demandé 2 radiateurs de 2,5 kilowatts.

Dans quelle pièce souhaitez-vous qu'il soit installé ? S'il s'agit des douches, est-il envisageable
d'installer des sèche-serviettes ?

Merci

Fichier joint : Programme_d_exe__cution.zip

14/12/21 à 10h22 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Les candidats ont l'obligation de répondre à la solution de base et devront faire une proposition
pour chacune des variantes exigées relatives au(x) lot(s) suivant(s) :

Lot 2 Revêtements de sols sportifs (4-1-2)

Revêtements de sols sportifs à déformation combinée GERFLOR TARAFLEX SYSTEM TOP
CONFORT EVOLUTION ou **équivalent** (variante de l'article 4-1-1 du CCTP)

L'absence de ces prestations dans l'offre du candidat rendra cette dernière irrégulière et imposera
son rejet.

Cordialement,

Service DAMJ

Liste des questions**Question n°5**

Bonjour

Dans le lot n°2 , poste 4.1.2 vous demandez une variante en combiné GERFLOR. Ne travaillant pas avec ce fournisseur, donc pas de prix coérent , peut on répondre uniquement sur le pose 4.1.1.
Merci de votre réponse

03/12/21 à 15h42 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Le CCAP prime.

Le sol parquet (stratifié) de la salle de cours et de son annexe sera déposé par le LOT 01, dans le cadre de l'option PSE 1. Un ragréage est à chiffrer par le LOT 02 : article 4,2,1.

Le nouveau sol sportif sera réalisé sur une nouvelle dalle béton (à la charge du LOT 01)

Cordialement,

Service DAMJ AREA REGION SUD

Liste des questions**Question n°4**

bonjour,

concernant le lot 2, dans le CCTP paragraphe 4.1.2, il est inscrit la mise en œuvre des tracés de hand, basket, tennis et volley centraux, 3 volley transversaux et 5 badmintons.

or sur le plan joint au DCE il n'y a qu'un hand, un basket et un volley central.

Pouvez-vous nous confirmer les tracés de jeux souhaités et nous fournir u plan de tracés à jour? de plus dans le paragraphe 4.1.3 il est demandé la fourniture et pose de fourreaux pour 4 volley, 1 tennis et un hand -ball. Pouvez-vous donc nous confirmer qu'il n'y a pas besoin de fourreaux pour les 5 badmintons ?

Pouvez-vous nous confirmer que le sol parquet de la salle de cours et de son annexe est conservé?

Pour finir pouvez-vous nous confirmer que le nouveau parquet sera réalisé sur un nouveau support béton?

d'avance merci
cordialement

30/11/21 à 14h18 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Conformément au CCAP :

Panneaux rigide de type Rhinogard PREMIUM ou équivalent :

- Treillis soudés simple fil
- Double fils horizontaux de 8mm après thermo laquage
- Fils verticaux de 6mm après thermo laquage

Cordialement,

Service DAMJ AREA REGION SUD

Liste des questions

Question n°3

Bonjour,

Pour le Lot 6 Clôture, pouvez vous préciser 8/6/8 ou 6/5/6?

Cordialement

29/11/21 à 09h48 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Comme indiqué dans le Règlement de consultation à l'article 6.4 "Les conditions de visites sont les suivantes :

Pour accéder au site et/ou locaux, le candidat est invité à s'adresser à l'établissement. Personne à contacter Monsieur Christian DIGNANI au 06 81 47 36 28 ou 04 94 40 27 4.

Cordialement,

Service DAMJ AREA REGION SUD

Liste des questions

Question n°2

Bonjour,

serait il possible d'organiser une visite sur place?

25/11/21 à 19h35 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

L'Attestation de visite a été ajoutée au DCE.

Cordialement

Service DAMJ

Liste des questions

Question n°1

Bonjour,

Sauf erreur nous n'avons pas trouvé la pièce concernant l'attestation de visite à faire signer ?

Merci d'avance.

Cordialement.

25/11/21 à 19h33 : **Modification du DCE** : 9OFATA21097 : Rénovation du bâtiment 3 Gymnase et mise en sureté du CREPS BOULOURIS à Saint Raphaël (83)

Modification du DCE : Veuillez prendre en compte les modifications apportées au DCE et listées ci-dessous

Message personnalisé de l'acheteur

Bonjour,

Il est apparu nécessaire de compléter le Dossier de Consultation des documents suivants :

- attestation de visite
- rapport de diagnostic structure
- Etude géotechnique

Si vous avez déjà téléchargé le Dossier complet (DCE), vous pouvez télécharger ces documents dans le sous dossier Pièces complémentaires "additif 1".

Ces informations sont à prendre obligatoirement en compte dans le cadre d'une remise d'offre conformément aux modalités indiquées au Règlement de Consultation.

Toutes les autres clauses du Dossier de Consultation restent inchangées.

Cordialement

AREA REGION SUD

AWS-Achat

AWS - 97 rue du général Mangin - 38100 Grenoble